

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail :

paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

EXAMEN ET BILANS : CONCEPTION ET MISE AU POINT DES TRAITEMENTS 1

Code	PAKN2B78KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE Bilan : théorie, modèles et pratique 1 est une introduction aux techniques de bilan qui sont très importantes lors de la pratique de la kinésithérapie.

Les buts recherchés sont de pouvoir connaître les différentes mesures analytiques et fonctionnelles réalisables lors du bilan clinique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- comprendre la démarche clinique du bilan kinésithérapeutique d'un point de vue théorique.
- remettre en question des observations et à partir de là, d'élaborer une démarche constructive de recherche et d'évolution dans sa pratique professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B78KINA Examen et bilans : conception et mise au point des traitements 1

18 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B78KINA Examen et bilans : conception et mise au point des traitements 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Examen et bilans : conception et mise au point des traitements 1			
Code	16_PAKN2B78KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité "Bilan: théorie, modèles et pratique 1" permet à l'étudiant de :

- Comprendre l'importance du bilan dans la prise en charge du patient.
- Développer son regard critique sur un bilan observé.
- Comprendre et progressivement maîtriser des techniques de bilans que sont la goniométrie, l'évaluation de l'extensibilité musculaire et le testing musculaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants:

L'étudiant sera capable de:

- comprendre la démarche clinique du bilan kinésithérapeutique d'un point de vue théorique.
- remettre en question des observations et de développer une démarche constructive de recherche et d'évolution dans sa pratique professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : définition et importance du bilan.

Bases des techniques de bilans : goniométrie, extensibilité musculaire et testing musculaire.

Apprentissage de l'utilisation des différents outils durant les cours pratiques

Démarches d'apprentissage

Présentation des outils de mesure

Démonstration des différentes techniques par l'enseignant

Reproduction des techniques par binômes et élaboration progressive d'un dossier de TP sous la supervision et avec l'aide de l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

En début et/ou en fin de chaque séance, de brefs récapitulatifs sont réalisés sous forme de questions-réponses. À ces moments, l'étudiant a la possibilité de poser des questions et d'éclaircir les points de matière non compris. L'enseignant reste également disponible en aparté pour les étudiants qui le souhaitent.

Ouvrages de référence

- Delbarre Grossemy, I. (2008). Goniométrie: manuel d'évaluation des amplitudes articulaires des membres et du rachis. Paris: Elsevier Masson.
- Hislop, H. & Montgomery, J. (2009). Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham: Techniques de testing manuel - 8ème édition. Paris: Elsevier Masson.

Supports

Les supports sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen comportera à la fois des questions théoriques et des applications pratiques.

L'évaluation sera réalisée oralement et pratiquement (évaluation mixte), en fin de session d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :

FLAMENT P. : flamentp@helha.be

DRICOT A. : dricota@helha.be

FERRIÈRE T. : ferrieret@helha.be.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).